L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 11 MARS 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI. 11 MARS 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VALISES AU MAGASIN DE CE JOUR

Par Spear & Escoffier, au No 33 rue Front, entre Bienville et Conti, scales, balances, coffre-fort, etc.

Les plans de liquidation de la dette de ville.

Nous avons déjà exposé plusieurs des plans proposés pour la liquidation de la dette de ville, et nous considérons comme un bon augure l'empressement qu'on apporte à cette question de divers côtés. Le comité de la dette doit maintenant se hâter de choisir entre les diverses propositions.

En voici une nouvelle que nous trouvons dans le bill présenté la semaine dernière par l'honorable F. L. Richardson et qui paraît être le complément du projet de charte rapporté par lui et que nous avons commenté hier. Nous donnerons d'abord l'analyse du bill.

La première section établit un bureau de liquidation composé du maire et d'autres fonctionnaires de ville et de cinq liquidateurs qui seront choisis comme suit: Deux par le New-Orleans Clearing House Association, deux par la Bourse au coton, un par la Chambre de commerce de la Nouvelle-Orléans. Le bureau élira un agent fiscal qui sera ex-officio membre du bureau. Les membres du bureau occuperont leurs fonctions pendant 50 ans et rempliront les vacances causées par décès, démission ou autrement.

La section 2 autorise le bureau à émettre dix millions de Bons de ville intitulés "New consolidated bonds of the city of New-Orleans", payables 50 ans après le 1er janvier 1881, portant intérêt à 3 pour cent.

La section 3 porte que les autorités de la ville transféreront au bureau tous les biens de la ville, réels et personnels, non consacrés au service public, pour être réalisés et le produit être déposé au fonds de la dette. Toutes les taxes arriérées qui pourront être collectées par la ville pour le compte d'intérêt seront remises à l'agent fiscal pour être portées au crédit du fonds.

La section 4 autorise le Bureau à retirer et annuler toute la dette valide existant lors du passage de la loi, par la vente des dits Bons et le rachat des anciens titres, ou par l'échange de nouveaux Bons contre les anciens. Il ne sera pas tenu dans ce règlement d'intérêt accumulé. Les nouveaux Bons ne pourront être vendus pour moins de 80 cents à la piastre, et les obligations valides ne seront pas rachetées à un prix plus élevé que 50 cents à la piastre de la leur nominale. Les détenteurs de titres considérés comme non valides devront s'adresser aux cours.

La section 5 fixe les pénalités contre les membres du Bureau qui enfreindront leurs devoirs à une amende de $1000 au moins et à un emprisonnement d'un an au moins.

La section 6 ordonne aux autorités de la ville de lever en juillet de chaque année une taxe de 4 mills avant le passage de toute ordonnance; le produit de la taxe sera versé à l'agent fiscal. Les autorités peuvent être obligées par mandamus à lever les taxes.

La section 10 ordonne la création d'un fonds d'amortissement.

Sur la composition du Bureau, nous remarquerons que la Chambre de commerce n'existe plus, bien qu'elle ait encore un président, et que s'il est juste que les institutions financières intéressées dans les dettes aient le droit de désigner une partie des membres du Bureau, il faudrait que ce droit fût également accordé aux contribuables propriétaires de biens fonciers. Il faudrait aussi que les membres du Bureau n'aient aucun intérêt ni direct ni indirect dans les dettes à liquider, soit comme porteurs de titres, soit comme actionnaires de compagnies possédant des titres.

Nous avons déjà dit que la dette de la ville pouvait et devait être rachetée à moins de 50 pour cent. Nous ajouterons que si la ville émet dix millions de Bons, ces Bons ne doivent être vendus ou échangés qu'au pair et non à vingt pour cent de perte, qu'alors la somme de dix millions est trop élevée pour le rachat ou l'échange des anciens titres, six à sept millions devant amplement suffire, et que conséquemment il n'y a pas lieu pour la ville qui émettra ces Bons d'abandonner aucune source actif réel ou personnel disponible, ni les rentrées des taxes arriérées.

Cela ferait donc un total de 16 à 17 millions sacrifiés pour racheter une dette qui, non-compris l'intérêt accumulé que le bill n'alloue pas, ne s'élève qu'à 17 millions. Nous nous demandons alors ce que la ville gagnerait à ce plan, si ce n'est l'unification des dettes et la fixation d'un taux uniforme d'intérêt.

Le bill demande que la ville lève une taxe de quatre mills pour le service de la dette, ce qui ne laisserait que six mills pour les dépenses courantes, alors que la ville serait privée des rentrées des taxes arriérées et dépouillée de son actif disponible. C'est une proportion deux fois trop élevée. Nous pensons qu'en égard aux conditions dans lesquelles se trouve la ville, elle ne peut affecter plus de deux mills sur dix au service de la dette. C'est l'avis exprimé par le gouverneur dans son message.

En la forme, les nouveaux Bons devraient être émis par les autorités de la ville et non par un bureau de liquidation.

La liquidation des dettes et l'échange des anciens titres pour les nouveaux Bons devrait être effectués dans un délai très court: trois ans, cinq ans au plus. Il n'y a aucune nécessité à avoir un bureau ... agent fiscal pendant 50 ans.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre que le plan n'est ni avantageux pour la ville quant à la réduction de ses charges, ni simple et pratique dans son application.

LIBRAIRIE HÉBERT, H. BILLARD, successeur.—Cette maison, sise coin Chartres et Bienville, a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 21 février.

Maison Philip Werlein, 125 Canal.—La supériorité des pianos "Mathushek" ne peut plus être contestée. Leur progrès rapide en est la preuve.

Un million de familles s'en servent à la Nouvelle-Orléans exclusivement. A la campagne il est difficile d'en rencontrer d'une autre fabrique.

La 1re qualité que l'on recommande à nos pianos "Mathushek" est la solidité de la construction. Et les nombreux médailles, qualifications supérieures et témoignages dépassant presque tous les autres facteurs, en sont la preuve. Ajoutez-en la facilité des accords—avantage immense pour la campagne—le son doux, leur toucher si délicieux sans comparaison; le meuble est élégant et les prix très modérés.

Tous les jours nous acceptons en échange contre nos admirables pianos "Mathushek" d'autres pianos français ou américains fabriqués d'après le vieux système, qui aujourd'hui sont considérés comme instruments sur lesquels les principes ne sont plus sur applicables.—P. Werlein.

Une décision du juge Woods relative au consulat de France.

On se rappelle un procès intenté par l'administrateur des successions, M. D. A. Wilson, à M. Léon Bellaguet, alors gérant du consulat de France, pour l'obliger à lui remettre une somme que M. Bellaguet avait reçue de son gouvernement pour la délivrer à un français, qui vint à mourir en 1878 de la fièvre jaune. M. Bellaguet avait, après ce décès renvoyé le dépôt en France à son gouvernement. Il avait été, néanmoins condamné par le juge de la cour de district des Etats-Unis à verser le montant réclamé.

Nous avons fait, à l'époque, la critique de cette décision qui, selon nous, était contraire aux principes du droit des gens et méconnaissait le caractère d'agent du gouvernement français dans lequel M. Bellanger avait agi. Rappelé en France, le gérant du consulat laissa à M. le vicomte D'Abzac, le titulaire du consulat, le soin de donner à cette affaire la suite que celui-ci jugerait convenable. Bien que le jugement ne pût avoir de résultat pratique, M. le Consul de France a cru de son devoir de le déférer en appel à la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour faire reconnaître les principes applicables en pareille matière, et pour maintenir les droits de son gouvernement.

Nous sommes heureux de constater que, par arrêt en date du 8 mars 1880, le juge W. B. Woods, de la Cour de Circuit, a réformé le jugement de la Cour de District, rejeté la demande de l'administrateur des successions et condamné ce dernier à payer les frais du procès sur les sommes appartenant à la succession de De Kervers, le français décédé.

GRAND OPERA HOUSE—Roméo et Juliette a été redonné hier soir devant un public encore plus nombreux que celui de la veille, composé de l'élite de notre population.

Mlle Neilson est une jolie femme, gracieuse, à la tournure élégante et à la démarche fière, avantages qui ne contribuent pas peu à lui valoir les sympathies du public; son organe est puissant et mais doux et attachant, et lorsqu'à cela nous ajoutons qu'elle est une artiste supérieure, nous ne pouvons guères nous étonner du succès éclatant qu'elle a obtenu partout où elle a passé.

Son interprétation du rôle de Juliette est remarquable et ne laisse rien à désirer, il n'y a rien d'outré ou d'exagéré chez elle. Nous ne savons laquelle des trois scènes a été le mieux rendue, celle du balcon, ou celle ou elle dit adieu à Roméo, ou enfin la scène terrible de la mort. Il suffit de dire que toutes trois ont été rendues avec une saisissante réalité.

Mlle Neilson a été saluée par de bruyants applaudissements à la fin de chaque scène émouvante et force lui a été de venir à chaque fois en remercier le public. M. Compton a été un fort bon parti du rôle de Roméo, mais sa voix lui a fait un peu défaut vers la fin du spectacle, ce qui fait qu'on ne l'entendait que très indistinctement.

M. Sanger a fait un excellent Mercutio, et le public semblait regretter que les exigences de la tragédie le forçassent à le mourir à la fin du troisième acte: il a été néanmoins chaleureusement applaudi à plusieurs reprises. Nous ne pouvons qu'ajouter maintenant que tous les autres artistes ont très convenablement joué leurs rôles et nous regrettons de ne pouvoir les nommer tous.

Ce soir, *Twelfth Night*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les représentations du "Messenger from Jarvis Section" continuent à être bien suivies par le public, et l'intérêt qui s'est attaché à cette pièce ne paraît pas devoir cesser avant la fin de l'engagement de Macauley et de sa troupe. Comme nous l'avons déjà dit, cette troupe n'est pas ordinaire, et elle mérite amplement le bon accueil que le public lui fait à chaque représentation.

THEATRE ST-CHARLES—C'est aujourd'hui jeudi, à 10 heures du matin, qu'aura lieu la première exhibition des Midgets qui ont excité une si vive curiosité partout où ils ont été montrés aux Etats-Unis. On ira les voir ici avec le même empressement, sans nul doute; on ira même les voir plusieurs fois, car ces deux petits êtres si bien proportionnés, si bien faits, et possédant en outre une intelligence et une gentillesse au-dessus de leur âge, sont vraiment une merveille rare, et peut-être une merveille comme on n'en a jamais vu.

Vin rouge Monredon.—Par un des prochains steamers, attendus incessamment d'Europe, M. A. C. Trémoulet, 101 Decatur reçoira un fort envoi de vin rouge "Monredon", de J. Prom & Cie. Nous appelons d'avance l'attention du commerce de détail et des consommateurs en général sur la prochaine mise en vente de cet excellent vin.

Le Malakoff Bitters se vend chez Alp Walz, 36 rue Conti.

Quelques prix de l'Etoile Rouge.—Pour clore quelques balances de factures consignées, nous donnons ci-dessous des prix à satisfaire tout le monde:

1	lot pantoufles bouloudes, à	50 cents.
1	" pantoufles en toile, à	25 "
1	" broderies en peau (fillette), à	65 "
1	" chapeau en paille, pour garçons, à	10 "
1	" chapeau en paille, pour hommes, à	20 "
1	" chapeau en feutre, pour enfants à	25 à 50 "
1	" broderies à talons, pour enfants, à	45 "
1	" bottes à boutons à talons pour enfants, à	75 "

et quantité d'autres lots pour être clos cette semaine.

Maison ouverte le DIMANCHE jusqu'à une heure.

Importations des graines en France.

—Il résulte d'un tableau publié par les soins du ministère de l'agriculture et du commerce que, depuis le 1er août dernier jusqu'au 31 janvier, c'est à dire depuis le commencement de l'année agricole, il a été importé en France 11,252,970 quintaux métriques de graine. L'exportation modifie peu ces chiffres. En ce qui concerne le mouvement international pour les farines, les entrées ont été de 112,000 quintaux et les sorties de 84,000, ce dernier chiffre témoignant de l'activité de la meunerie française. Il existe une différence notable entre la première et la seconde quinzaine de janvier; l'importation a été pendant la première quinzaine triple que durant la première. En somme, nulle crainte à avoir pour l'alimentation: le commerce veille, grâce à la liberté qu'on lui laisse.

—D'après les avis des Basses-Pyrénées il y a depuis quelque temps de fréquents incendies dans les landes de ce département.

Pendant la nuit du 3 au 4 de ce mois, deux hectares de la forêt de Mouguerre ont été détruits par le feu.

Dans l'après-midi du 6, vingt-cinq hectares, dont deux de vieux bois, ont été consumés sur la commune de Sar, canton de Palombière. Une pluie est tombée fort à propos pour empêcher les flammes d'étendre leurs ravages. On a constaté que le feu avait été mis en trois points différents.

Enfin, dimanche soir, certaines parties des landes communales de Hasparren ont brûlé.

—Le *Journal de Roubaix* rapporte qu'un bien douloureux accident est arrivé, samedi soir, dans la rue du Fort.

En descendant d'une chambre au premier étage, où elle venait de prendre un écheveau de laine, une jeune fille, Mlle Q..... a fait un faux pas et est tombée le long de la rampe de l'escalier.

Mlle Q..... avait eu la malheureuse idée de se passer l'écheveau autour du cou; l'écheveau se prit dans le pommeau de la rampe, et la jeune fille demeura suspendue sans pouvoir appeler à son secours; quand quelques instants plus tard, son père, inquiet de son absence, s'approcha de l'escalier pour l'appeler, Mlle Q..... était déjà morte.

—Une ... annonce cueillie, rue Saint-Denis, à la vitrine d'un fabricant de po... et de jouets d'enfants:

"On ren... les mauvaises têtes."

Rien n'est ... établissement que le Malakoff Bitters.

Nouvelles Télégraphiques.

Elections dans la Dordogne.

Paris, 7 mars.—MM. de Feuriou et de Bosredon, conservateurs, ont été élus sénateurs de la Dordogne.

Menaces contre Mourawieff.

Il y a quelques jours, raconte le *Figaro*, M. Nicolas Mourawieff, neveu du général de ce nom, est arrivé à Paris chargé d'une mission relative à l'affaire Hartmann. Le bruit court que le lendemain de son arrivée, deux nihilistes se sont présentés à l'hôtel Continental et l'ont sommé sous peine de mort à ne faire aucune démarche. Ces deux individus sont sortis de l'hôtel sans avoir été inquiétés. Le *Figaro* d'aujourd'hui affirme que la véracité de cette rumeur lui a été confirmée par M. Mourawieff lui-même, sans quoi elle lui aurait semblé incroyable.

Voici les détails donnés par M. Mourawieff au sujet de la visite des deux membres du comité révolutionnaire:

"Je me préparais à sortir quand un domestique est venu m'apporter la carte d'une personne que j'ai reconnue pour un vieil ami. Il est entré dans ma chambre, suivi de deux individus qui ont immédiatement fermé la porte et m'ont déclaré en sortant leurs armes que si je voulais discuter tranquillement avec eux ils ne me feraient aucun mal, mais que si je sonnais ou appelais au secours, ils me tueraient sans pitié. Je n'avais pas l'embarras du choix; il ne me restait qu'à obéir. Ces individus m'ont communiqué l'ordre du comité m'enjoignant de ne rien avoir à faire avec la police et de ne faire aucune démarche au sujet de l'affaire Hartmann.

"J'ai été très étonné de reconnaître en ces deux individus un professeur bien connu d'une maison d'éducation de Russie et un colonel de l'armée russe qui s'est distingué dans la dernière guerre russo-turque et a été décoré par le czar en personne pour sa vaillante conduite.

"J'ai répondu à leurs injonctions que je ne tenais pas tant à ma vie qu'aux à la leur et que s'ils étaient prêts à consacrer leur existence à la défense d'une mauvaise cause, j'étais prêt de mon côté à sacrifier la mienne au service du pays et du czar.

"L'entrevue a pris fin après que je leur eus promis de ne parler de leur visite qu'une heure après leur sortie de l'hôtel. Ils sont partis après m'avoir dûment averti des conséquences qui pourraient en résulter pour moi, si je persistais à m'occuper de l'extradition d'Hartmann.

"Après que l'émotion que m'avait causée cette entrevue se fut un peu calmée, je me suis rendu au Palais de Justice où j'ai donné tous les détails de cette rencontre. J'ai en outre donné un préfet de police le signalement des individus qui s'étaient introduits chez moi d'une manière aussi inattendue."

Explosion à bord du cuirassé italien.

Rome, 7 mars.—Pendant les expériences faites à bord du cuirassé Duilio, un canon avec lequel on avait déjà tiré 25 coups, a fait explosion. Dix personnes ont été légèrement blessées.

La tour elle-même a été un peu endommagée, mais les machines n'ont pas souffert et les expériences ont continué.

Russie.

Saint-Pétersbourg, 6 mars.—Le *Moniteur*, journal intimement modéré, dit dans son numéro de jeudi: "Le gouvernement et le public devraient commencer à envisager fermement les réalités de la situation. Ce nouvel attentat n'est qu'une autre preuve de l'inutilité de combattre le mal par de simples mesures de police. C'est aux sources mêmes du mal qu'il faudrait s'attaquer."

Londres, 6 mars.—Le *Times* publie une lettre d'un correspondant de Saint-Pétersbourg, en date du 5 courant, qui montre l'inquisition inouie exercée par la police russe. Il dit qu'un attaché militaire de l'ambassade de France a été traîné devant le chef de police pour avoir paru examiner trop attentivement la Perspective. Le correspondant a tenté inutilement de se rendre chez deux de ses amis dans la soirée. Le portier ne l'a pas laissé entrer par le motif qu'il ne demeurait pas dans la maison.

D'autres personnes qui étaient allées voir des amis ou des connaissances ont également été reconnues, et quelques-unes ont même été arrêtées pour avoir trop insisté. Dimanche un homme ayant eu le malheur de ne pas se découvrir sur le passage du czar dont il n'apercevait pas l'escorte par le motif qu'il était aveuglé par la neige qui tombait à gros flocons, la police s'est jetée sur lui et l'a traîné immédiatement en prison. Des faits de cette nature se reproduisent à chaque instant.

L'indépendance de la Finlande.

Londres, 6 mars—Une dépêche de Berlin au *Post* dit qu'en Finlande, la population manifeste des velléités d'indépendance. Un croit que ce mouvement est très sérieux et que la propagande en faveur d'un soulèvement national est très développée.

Chronique du jour.

Paris, 6 mars—Mlle Sarah Bernhardt a donné hier soir un bal masqué dans un maison de l'avenue de Villiers. Il y avait deux cents invités présents, et le bal a été un brillant succès. Le sergent Hoff, dont la célèbre artiste enverra le buste au salon, était un de ses hôtes.

Le *Figaro* annonce gravement aujourd'hui qu'Alexandre Dumas négocie l'achat du fameux diamant le Régent et a l'intention de l'offrir à Mlle Sarah Bernhardt comme une faible preuve de son estime et de son admiration.

M. Adolphe Lemoine de Montigny, auteur dramatique, est mort.

Pour les maux de tête, faite usage du Malakoff Bitters.

—Le candidat bonapartiste dans l'élection législative de Mirande sera décidément M. Georges de Cassagnac, le plus jeune des fils du député défunt.

Les républicains de l'arrondissement ne désertent pas la lutte; leur candidat sera M. Sansot, qui a déjà été le candidat de la démocratie en 1877.

M. de Gontant-Biron va aussi poser en candidature dans cette circonscription.

—Londres, 21 février.—On annonce que plusieurs Irlandais influents, MM. Davitt, Egan, et quelques autres, vont partir pour le continent afin d'éclairer les grandes puissances sur l'état véritable de leur pays.

Ils visiteront d'abord la France, l'Espagne, la Belgique et l'Italie.

A Alger M. Le Goff médecin stagiaire à l'Ecole du Val-de-Grâce est mort des suites d'une transfusion de son sang dans les veines d'un malade en danger de mort et que cette opération a sauvé.

—On lit dans la *Pall Mall Gazette*: "Suivant une rumeur qui circule ici, le chef de toute la société nihiliste, un réfugié russe, habite Londres, et l'on sait que l'un des avertissements les plus importants de ce comité très large. Dans les portefeuilles de notre police pendant l'Amérique du Sud, au Mexique, et au-delà des mers. Il a formé d'irréfutables preuves de sa vaste activité ici et à l'étranger. Il a toujours exercé une haute réputation, et il n'a été affecté en rien par la concurrence de ces prétendus terroristes qui sont représentés peut-être avec efficacité égale. Il occupe une place unique parmi ces révolutionnaires sont encore ici pour lui être comparé.

—Le *Journal officiel* publie la loi ayant pour objet l'amélioration du port de Bordeaux.

La dépense, évaluée à huit millions, sera imputée sur les ressources extraordinaires inscrites au budget de chaque exercice.

—Le *Globe* parle de la publication prochaine, à Berlin, d'une brochure qui prouvera que, depuis 1872 jusqu'à ce jour, l'empire allemand a dépensé pour ses troupes de terre et sa marine plus de cinq milliards de francs, c'est-à-dire plus que la terrible indemnité de guerre arrachée à la France.

—M. Paul Mendelssohn, fils du compositeur de ce nom, vient de mourir à Berlin.

—Mme E..... reçoit tous les jours, entre deux et trois heures, son médecin, homme aimable et spirituel, avec lequel elle aime à causer.

L'autre jour, le docteur se présente comme à l'ordinaire et n'est pas reçu. Il insiste et veut passer outre; mais la bonne s'y oppose en disant:

—Monsieur le docteur, madame ne peut vous recevoir (parce qu'elle est indisposée !!!)

Pour le fou, il n'est pas de remède supérieur au Malakoff Bitters.

L'article sept de la loi Ferry.—Le télégraphe vient d'annoncer que l'article 7 de la loi Ferry avait été rejeté au Sénat par 148 voix contre 129. Voici en quels termes la *République française* du 24 février annonçait l'ouverture de la discussion:

Le Sénat va commencer aujourd'hui la délibération de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, qui a été votée, l'été dernier, par la Chambre des députés à une majorité énorme. C'est la seconde des lois Ferry, la plus connue, celle qui contient l'article 7.

Rappelons-en les trois dispositions fondamentales: 1° les Universités libres ou catholiques perdent le droit de concourir à la collation des grades; 2° la subvention que l'Etat accorde aux Universités catholique, en leur permettant de percevoir sur leurs élèves l'impôt des inscriptions, est et demeure supprimée, toute inscription devant être désormais gratuite; 3° le membre de ces congrégations non autorisées sont exclus de tout enseignement, ou public ou privé.

La *République* n'avait aucune appréhension et comptait sur une victoire éclatante pour M. Ferry. On pensait généralement que le vote serait très serré et on ne s'attendait guère à ce qu'il y eût une majorité de 19 voix contre le projet.

Tentative d'assassinat.—Le *Donaldsonville Chief* dit que le 22 février au moment où M. Samuel Berteau passait sur la route près du pont Moore, dans le 9e ward de la paroisse Ascension, il reçut un coup de feu qui lui fit une blessure pénible mais non dangereuse, les chevrotines se logeant dans le cou et le côté. Il paraît que le coup de feu avait été tiré par un homme de couleur nommé Anthony Moxley qu'il avait menacé et suivi. Lee a été arrêté sur l'affidavit de Moxley et de dernier a été arrêté aussi comme accusé de vol de cheval en juillet 1878.

Exportation de Lyon aux Etats-Unis.—D'après le *Salut Public de Lyon*, le compte rendu des exportations du district consulaire de Lyon aux Etats-Unis donne, pour le mois de janvier de cette année, le total de 5,885,854 fr. 20, en augmentation de 2,400,000 fr. sur le mois de décembre 1879. Cette augmentation porte presque entièrement sur les étoffes de soie et de velours, la passementerie, les tissus de coton et les préparations.

Les vins et liqueurs, les instruments de musique et la soie crue, ont éprouvé une légère baisse.

Le total des exportations du district consulaire, pour les mois de janvier, avait été de 6 millions en 1879; de 4 millions en 1878; de 6 millions en 1877; de 7 millions en 1876, en 1875 et en 1874.

—La maladie fatale qui a attaqué le saumon dans les eaux anglaises, il y a deux ans, reparaît.

Le signe caractéristique principal est la croissance d'un champignon qui s'étend graduellement sur ce poisson. Comme il est contagieux, son apparition est d'autant plus alarmante que la migration annuelle des poissons des eaux supérieures à la mer n'a pas encore commencé. Le saumon atteint généralement la guérison; à moins que le champignon ne se soit trop étendu; mais si le poisson allait être serré en aval ou retenu par l'eau basse, la perte serait immense.

—En juillet dernier, était arrêté, en état de vagabondage, un vieillard, dans lequel on a reconnu un certain Charles Drouhin, ancien soldat, ordonné par costumace, en 1871, à cinq ans de travaux forcés, pour avoir entretenu, pendant le siège, des intelligences avec l'ennemi. Le vagabond disait ne pas être Charles Drouhin, mais son frère, âgé de soixante quinze ans, tandis que Charles doit avoir cinquante-cinq ans au plus.

Parmi les témoins, aucun ne reconnut dans le détenu, le Drouhin de 1871, lequel n'était pourvu ni de moustaches. Le prisonnier a comparu devant le premier conseil de guerre. M. le lieutenant-colonel Dombrau, qui présidait, était résolu à faire la lumière:

"Qu'on ramène cet homme à la maison d'arrêt, et que sa barbe tombe," a-t-il ordonné.

Au bout d'une demi heure, le prisonnier a reparu, le menton libre. Les témoins rappelés, ont déclaré reconnaître, dans cette figure rajeunie de vingt ans, le visage du traître que le loi avait puni.

Les juges ont rendu une décision d'identité, en vertu de laquelle la condamnation d'il y a dix ans devient, applicable au Drouhin démasqué.

Un monomane.—On lit dans le Courrier du Soir:

Depuis jeudi, un individu circule dans les rues de Strasbourg, de huit heures à onze heures du soir, et frappe de coups de poignard les femmes, et de préférence les jeunes filles qu'il rencontre seules, dans quelque endroit désert ou obscur.

Jeudi soir, cinq jeunes filles ont été frappées, dans les environs de la rue des Juifs et de la rue du Dôme; vendredi, plusieurs femmes ont été frappées sur le quai Saint-Thomas; samedi, il y a eu des victimes dans la rue des Veaux, la place Saint-Etienne, la rue des Tonneliers, le Vieux-Marché-aux-Vins, le quai Saint-Jean.

Aucune des blessures n'a été mortelle, jusqu'à présent; elles sont la plupart faites au sein droit.

On cite un seul cas où une des blessures a été faite par derrière.

—Un conte chinois.

L'absence de son mari s'étant prolongée outre mesure, une dame de Pékin se crut autorisée à convoler en secondes noces.

Par malheur, au bout de la lune de miel, le premier époux débarqua un beau matin au domicile conjugal.

Tableau!

Le mandarin, homme d'esprit, eut une idée insistendue.

Mon ami, dit-il aux deux maris, votre belle-mère est morte. Il faut faire les frais des funérailles.

—Ma foi, dit le second mari, je l'ai connue si peu.....

—Ah! pour moi, grand juge, je m'empresse de payer, fit le premier époux avec une explosion de satisfaction; combien faut-il?

—Vous êtes digne d'être le mari de madame, conclut le juge.

Et il ordonna le divorce.

14 Ceux que la dévre attaque le plus sont les gens débiles, nerveux. A ces gens la les Hostetter's Stomach Bitters offrent une protection suffisante contre les atteintes infectieuses, en augmentant la force vitale et le pouvoir de résistance de la constitution, et en combattant les irrégularités du foie, de l'estomac et des boyaux, qui augmentent le danger provenant des miasmes. Ils guérissent, en outre, radicalement des maladies infectieuses de types obstiné. Le champ est ouvert. Le médecin de famille a accompli quelque-une de ses plus étonnante effets, est très large. Dans les portefeuilles maladies du continent de l'Amérique du Sud, au Mexique, et au-delà des mers. Il a formé d'irréfutables preuves de sa vaste activité ici et à l'étranger. Il a toujours exercé une haute réputation, et il n'a été affecté en rien par la concurrence de ces prétendus terroristes qui sont représentés peut-être avec efficacité égale. Il occupe une place unique parmi ces remèdes nationaux dont aucun ne peut lui être comparé.

Avis aux Bouchers.—Les membres de l'Union des Bouchers et autres qui désireront en faire partie sont invités à se réunir aujourd'hui, (vendredi le 11 mars), à 8 heures P. M., à la salle des Drapeaux de Perez. Entrée rue Dauphine.

Des affaires de la plus haute importance y seront traitées.

A. V. TARNIER, Président pro tem.
R. LAFONTAINE, Secrétaire pro tem. 11 mars—1t

Attendu de Bordeaux, par steamer via Liverpool.

130 barriques VIN ROUGE "MONREDON."

A vendre par
A. C. TREMOULET,
11 mars—11, 14 mars 101 Decatur.

AVIS.

On demande immédiatement une gouvernante de confiance d'un certain âge pour prendre soin d'un bébé. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser rue St. Anne, No 145. 11 mars—3t

Cuisinière.

On demande une bonne cuisinière tout de suite, pour à Pontchartrain. S'adresser au Bureau de l'Abeille. 11 mars—1t

Dédié hier, à 5 heures du matin, EMILIE EMMA, fille de Jacques et de Jeanne Jacques, épouse de OVIDE C. LABADIE, Ja., âgée de 22 ans 2 mois et 22 jours.

Son corps est exposé à sa dernière résidence, Nos. 230 et 232 rue des Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson, d'où partira le convoi, aujourd'hui, à 4 heures P. M. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décédée hier, à 5 heures du matin, JEANNE ROSA BÉLANGER, épouse de [illegible]. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à son convoi qui partira de sa dernière résidence, aujourd'hui, à 11 heures précises, rue Ste Anne, 41, entre Royale et Chartres.

De la part des familles Ch. Vèque et Arthur Malsenaigne.

ROMERO—Décédé hier, 10 mars 1880, à 3 heures de l'après-midi, JOSEPH M. ROMERO, à l'âge de 80 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son petit-fils, Dr. G. J. Lopez, sont priés sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 810 Bayou Road, coin Roman.

Les journaux de la Havane sont priés de reproduire cet avis.

Décédé hier, à 5 heures du matin, GEORGE HENRI REY. Agé de 11 ans, fils de Léon Rey et de Fannie Coly. Les parents et amis de la famille, ainsi que les membres de la Société des Frères-Amis, sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses père, rue Gallod, entre les rues Musique et des Arts (2me distrcit.)

De la part de sa famille

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

UNE assemblé générale extraordinaire aura lieu à l'asile, SAMEDI prochain, 13 du courant, à 7 heures du soir, pour procéder à l'organisation de notre fête champêtre annuelle qui doit avoir lieu au Fair Grounds, le 25 avril prochain.

Par ordre du Président.

J. SCHWEITZER, Secrétaire. 11 mars—3t

Aux chasseurs.

Venant d'être reçu d'Europe, un magnifique CHIEN RETRIEVER, de 8 mois, de race pure, couleur puce, et pleinement garanti. Il n'a pas de chasse de cette race en perdrix en Louisiane. Il sera vendu à un prix très raisonnable. Les chasseurs ne sauraient trouver une meilleure occasion. Il a été vu chez vendu d'ici à 8 jours, il sera renvoyé en Angleterre. On peut s'assurer de sa généalogie en s'adressant à Wm. Evans, coin Esplanade et Pothers. 11 mars—6f.

Perdu ou égaré,

Vendredi 6 octobre, une VACHE rouge avec des taches blanches et... Quiconque aura des renseignements sur cette personne qui l'aurait retrouvée recevra une récompense de cinq (5) piastres en la ramenant à

MME D. FERGUSON
entre Mandeville et Marigny.
11 mars—3f

CAZADORES DE ORLEANS.

BAL DE LA ST-JOSEPH.
JEUDI, 11 MARS 1880
—A LA—
Salle d'Armes de la Compagnie, No. 901 RUE DE CHARTRES.

Il sera procédé à 8 heures p. m., à l'ouverture du privilège

1re De la Vivette
2e De Kostlarat.
3e Du Ventaire

Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 10mars—2f

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,

Nos 249 251 253 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver à bord du VIRA de Californie, rouges et blancs, à 1 et un prix de 3 et le gallon. 10 mars—1f

PHOTOGRAPHIES D'ACTRICES.

ASSORTIMENT de 25 photographies impériales envoyé à votre adresse pour une somme de $3 reçus à New York. Valeur vendu à $10. On envoie tous les genres demandés.

RANDALL,
63 West 14th street New York.
2 mars—10f

OCCASION RARE.

A VENDRE la boulangerie de feu E. MARTIN, située rue Bourbon Nos 58 et 60, avec chevaux, charrettes, machine à biscuits, et tous les ustensiles nécessaires à l'exploitation de ce vaste établissement. La clientèle de cette boulangerie est considérable et d'une qualité des meilleures. La vente en paie est de 12 barils par jour.

S'adresser, sur les lieux ou à
J. B. CAMORS & CO.,
9 mars—6f No 61 Tchoupitoulas street.

Encres d'Imprimerie de première classe

Médaille et diplôme décernés à l'Exposition de la Centenaire

Encre pour journaux:
En baril ..... 8 à 10 cts.
En barillets ..... 10 à 12 cts.
..... 12 à 14 cts.

ROBINSON BROTHERS,
Fabriques d'encre d'imprimerie de Gray's Ferry.
710 Sansom St. Philadelphia.
22 Vesey St. New York.
4 mars—1 mois.

Semence de riz. Semence de riz.

Importation directe de la Caroline,

DE 2500 sacs de choix, en partie arrivés et en destination de la Nlle Orléans et Mobile, et à vendre.

S'adresser à
CHAS A. LARNDON,
27 rue Carondelet.

Ou à
RAOUL DUPRE.

Comptoir de 12e. 51 rue Decatur.

N.B.—La seule véritable semence de riz de la Caroline sur le marché. 15 fév—1m

SIROP PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Sirop pectoral aux Navets Indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les enrouements, les affections de la poitrine au début, les catarrhes, les influenza, les oppressions, les coqueluches nerveuses qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les affections de la poitrine. Il procure le calme, facilite l'expectoration et fait les crachements de sang et calme les accès de toux. Dépositaire aussi remarquable. Prix $1 la bouteille.

Préparé et à vendre par E. LAPLACE,
Pharmacien,
25 et 26 rue des Champs-Elysées,
Et dans les principales pharmacies en gros et en détail de la Nlle Orléans. 15fev—3m

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de voyages à chevaux, chevrettes à canons 12 et à culasse, charrettes à bagages, charrettes pour harnais, chaises à vis pour chevaux, charrettes de course, dimanche, chars à fleurs de familles à 4 et 6 places, voyages à remorque pour distribution de marchandises, rails, jantes, trousseaux, essieux de chevaux, caisses pour voitures, harnais pour chevaux, voitures pour voitures, harnais pour chevaux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les fournitures sont fabriqués à nos propres ateliers, à Worcester, Mass., avec des machines spécialement et par des mains habiles ouvrières. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et ne craignons pas toute demande.

Dépôt 115 et 90 rue Union

Art. Carrière, P. L. Carrière, C. Carrière, Chas. J. Carrière

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
No. 64 RUE CANONGE.

A toutes libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

FRITZ JAHNCKE,

208 et 210....DELORD....208 et 201
Fabrique de Pianos
Magasin de Pianos
Manufacture de Pianos
Magasin de Pianos
Manufacture de Pianos
Magasin de Pianos
Manufacture